

Newsletter n° 42 - La démographie professionnelle passe à la vitesse supérieure

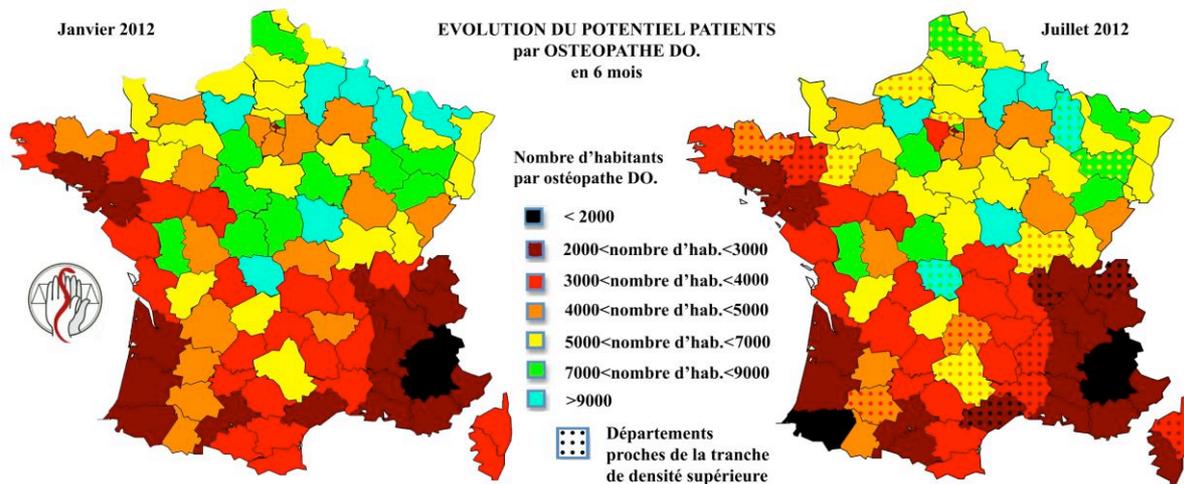
Depuis 2010, le Registre des Ostéopathes de France effectue bi-annuellement une étude de la démographie des ostéopathes ayant l'autorisation d'user du titre. Cette analyse, souvent citée en référence (rapport INSERM, presse...), a permis de mettre en exergue la situation catastrophique dans laquelle se trouve la profession. La projection effectuée montre une saturation professionnelle à l'aube de 2015.

Chaque étude est relayée auprès des pouvoirs publics, ainsi qu'à l'ONISEP et aux CIO... S'il est vrai que sans décision gouvernementale, rien ne semble pouvoir changer ; **informer** les futurs ostéopathes, les jeunes en quête d'orientation professionnelle **devient un devoir**. C'est en tous cas le rôle et l'objectif que nous nous sommes fixés. La création du site étudiant <http://www.devenir-osteopathe.org> rentre dans cette logique. Ce travail de patience porte lentement ses fruits : cette année l'ONISEP nous a contacté pour réactualiser sa fiche métier et le bilan démographique du ROF est un des arguments phare pour nos délégués régionaux lors de leurs rencontres avec les élus locaux.

Comme le souligne le rapport cinglant de l'IGAS, la situation de l'ostéopathie est dramatique : http://www.osteopathie.org/documents.php?url=igas_formation_osteopathie_89.pdf La démographie explosive n'est que la partie émergée de l'iceberg, stigmate d'un état de fait qui n'a que trop duré, chronique d'une mort annoncée, si rien n'est fait.

La dernière analyse des chiffres du fichier DRESS, date du mois de juillet 2012. **En seulement 6 mois**, la courbe démographique a poursuivi son inexorable progression morbide, de plus nous notons également une accélération du processus d'installations visible et conséquente.

[voir cartes ci-dessous :](#)



Source : Hervé Godfrin

Ainsi, durant ce court laps de temps, douze départements passent dans la tranche de densité supérieure : 78, 41, 18, 89, 52, 64, 09, 24, 15, 01, 2a, 57. Très rapidement, cette densification verra la bascule des départements:

- 34, 69, 74, 75 vers la densité de moins de 2000 habitants par ostéopathe DO. (en noir sur la carte)
- 7, 2b, 30, 35 vers la densité de 2000 à 3000 habitants par ostéopathe DO. (en marron sur la carte)
- 15, 22, 32, 92 vers la densité de 3000 à 4000 habitants par ostéopathe DO. (en rouge sur la carte)
- 12, 53, 71, 76, 95 vers la densité de 4000 à 5000 habitants par ostéopathe DO. (en orange sur la carte)
- 62, 88 vers la densité de 5000 à 7000 habitants par ostéopathe DO. (en jaune sur la carte)
- 23, 55 vers la densité de 7000 à 9000 habitants par ostéopathe DO. (en vert sur la carte)

Ainsi avec le recul des chiffres, les seuls îlots de tranquillité seront l'Eure, la Nièvre, l'Aisne et les Ardennes où la population professionnelle progresse mais plus lentement.

On aurait pu penser que comme pour les précédentes études, ces résultats estivaux ne soient pas autant significatifs que ceux du début d'année, mais nous avons **pour la première fois**, une évolution franche de la démographie en quelques mois. Cette accélération du processus d'installations est bien le signe de la tempête qui nous attend.

Janvier 2013 révélera sans doute de manière paroxystique l'état catastrophique dans lequel la profession s'enlise et tout particulièrement pour les jeunes diplômés. Les "plus anciens" commencent à ressentir les prémices d'une baisse d'activité et cette tendance va continuer si l'ostéopathie ne bénéficie pas de règles législatives claires.

Avec 65 350 181 habitants (population totale référence INSEE au 1/01/12), la France compte une moyenne de 3660 habitants/ostéopathe (contre 3791 en janvier 2012).

Les chiffres de l'ostéopathie en janvier 2012 :

Newsletter n° 10 – Etude démographique – Janvier 2012

http://www.osteopathie.org/documents.php?url=newsletter-n-10---etude-demographique-janv2012_142.pdf

Newsletter n° 12 – Crise démographique et surpopulation

http://www.osteopathie.org/documents.php?url=newsletter-numero-12-crise-demographique_142.pdf

La totalité des résultats pour chaque département est disponible sur notre site internet :

http://www.osteopathie.org/documents.php?url=presentation_demographie_juillet2012_142.pdf

Cet inquiétant bilan est la résultante du triste double record mondial que détient la France en matière d'ostéopathie:

- première en nombre d'habitants par ostéopathe,
- première avec le plus grand nombre de centres de formation sur son territoire,

Le Registre des Ostéopathes de France est une association à vocation ordinaire regroupant **uniquement des ostéopathes exclusifs**, œuvrant pour l'éthique, la déontologie et l'expertise. A ce titre, le R.O.F. se doit d'alerter l'ensemble des professionnels sur ce problème factuel et chiffré afin de défendre et valoriser notre métier d'ostéopathe. Nous sommes arrivés à très grande vitesse dans un virage serré, la profession toute entière est en grand danger...

Le Conseil national